

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Paquette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/335c798846f4540fefba7092>

Date d'obtention : 2024-02-16 14:27:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps, on doit rencontrer toutes les personnes impliqués dans la situation. (la personne qui dénonce si différente de la victime, la victime, les autres personnes qui ont reçus des images ou vidéos, l'instigateur (si ce n'est pas un acte malveillant)

Compléter la grille d'analyse de l'incident avec chacune de ces personnes pour avoir un maximum d'informations sur la situation (l'amorce, la nature, l'intention, l'étendu)

Confisquer tous les appareils qui peuvent contenir de la pornographie juvénile

Contacter le service de police soit pour organiser une rencontre de sensibilisation (cas impulsif) ou prendre en charge pour fin d'enquête (acte malveillant)

Informers les parents des différentes interventions réalisées

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La méthode Sexto concerne uniquement les situations pour lesquels il peut y avoir un impact sur le milieu scolaire. Cela ne concerne pas les situations où un élève diffuserait à quelqu'un d'inconnu sur le web du contenu pornographique si aucun autre élève de l'école n'est impliqué par exemple.

Lorsque l'on a pas de collaboration des élèves, le service de police peut nous prêter assistance

Les situations qui en apparence était simple et sans trop de personnes impliquées, peuvent en très peu de temps prendre d'autres proportions. Il faut demeurer vigilant.

La méthode sexto peut amener les élèves, dans un climat de confiance, à nous confier d'autres situations. Il faut les analyser une à la fois et ne pas sauter trop vite au conclusion.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque l'élève veut nous montrer des images ou vidéos et que l'élève insiste de peur, peut-être, que la situation ne soit pas prise au sérieux. Il faut arriver à mettre l'élève en confiance et éviter de se place nous-même dans une situation d'infraction criminelle.

Permettre à l'élève d'effacer du contenu sur son cellulaire sans rien visionner.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

